

50 - Relations Internationales - Attribution de subventions pour des projets internationaux

Mme l'Adjointe JOLY, Rapporteur : Le Service Relations Internationales de la Ville de Besançon attribue des subventions pour les échanges internationaux des établissements scolaires et des associations bisontines.

Mais il souhaite également apporter son soutien donner un coup de pouce aux associations bisontines porteuses d'un projet international, qu'il ait lieu en lien avec nos villes jumelées ou non. Tous les projets, qu'ils soient culturels, sportifs ou autres seront examinés et pourront être retenus selon l'intérêt du projet et le budget prévisionnel de l'opération.

Le Service Relations Internationales est saisi de la demande de 5 associations bisontines, porteuses de projets internationaux :

- La MJC de Palente, pour son projet d'organisation du Bal de l'Europe, le 9 mai 2016 au Kursaal, animé par un groupe musical portugais. Chaque année, le Bal de l'Europe réunit environ 150 personnes pour une manifestation qui met en valeur le patrimoine européen de la danse traditionnelle, à l'occasion de la Journée de l'Europe (*Proposition de subvention : 900 € sur un budget de 2 780 €*).
- L'UFR Sports, pour l'organisation d'une manifestation sportive européenne intitulée EMIS (Egalité, Mixité, Intégration par le Sport), du 25 au 29 avril 2016 dans le cadre du programme Erasmus+ Sport. Avec l'accueil de délégations venant de 11 pays européens, ce ne sont pas moins de 300 scientifiques-enseignants-étudiants français et étrangers qui participeront à cette semaine consacrée aux échanges scientifiques, culturels et à la pratique d'activités sportives (*Proposition de subvention : 1 000 € sur un budget de 400 000 €*).
- Les Eclaireuses et Eclaireurs Laïques de Franche-Comté (EELFC), pour l'organisation d'un camp d'été en Pologne, du 6 au 25 juillet 2016, permettant à 35 jeunes de rencontrer des jeunes de Bielsko-Biala, notre ville jumelée. Cette association laïque de scoutisme, qui accueille des jeunes de 7 à 17 ans, a travaillé cette année sur le thème de la découverte d'un autre pays. Cette rencontre avec des jeunes de Bielsko-Biala permettra à tous d'échanger également sur le thème des frontières, à partir des problèmes rencontrés actuellement en Europe (*Proposition de subvention : 1 000 € sur un budget de 17 500 €*).
- RéCiDev (Réseau Citoyenneté Développement) pour son projet d'organisation à Besançon de l'Université d'été du CRID (Centre de Recherche et d'Information sur le Développement). Du 6 au 9 juillet 2016, 1 500 personnes sont attendues pour cette université des mouvements sociaux et de la solidarité internationale qui se tiendra en grande partie sur le site du campus de la Bouloie (*Proposition de subvention : 1 000 € sur un budget de 255 000 €*).
- Les Amis de Tver, pour l'accueil à Besançon du 14 au 19 avril 2016, d'une délégation de 9 personnes de la Ville de Tver, à l'occasion des 20 ans de jumelage entre nos deux villes. Cette association, qui travaille depuis plus de 20 ans au développement des relations entre les populations des deux villes, est un relais essentiel de ce jumelage. Ces 20 ans de jumelage donnent à l'Association l'occasion de montrer une nouvelle fois son implication dans les relations entre les deux villes et leurs habitants. (*Proposition de subvention : 2 000 € sur un budget de 4 506 €*).

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une subvention à ces 5 associations pour un montant total de 5 900 €.

En cas d'accord, cette somme sera prélevée sur la ligne 65.048/6574.0094036 CS 00290.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de subventions aux associations suivantes pour des projets internationaux en 2016 :

- 900 € à la MJC de Palente
- 1 000 € à l'UFR Sport
- 1 000 € aux Eclaireuses et Eclaireurs Laïques de Franche-Comté
- 1 000 € à RéCiDev
- 2 000 € à l'Association «Les Amis de Tver».

«**M. LE MAIRE** : Des abstentions ? 2. Pas d'oppositions, c'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime (1 abstention) de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

M. SCHAUSS et M. DEVESA n'ont pas pris part au vote.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 50
Contre : 0
Abstentions : 2

Récépissé préfectoral du 11 avril 2016.